

Etats-Unis : les dates du processus électoral ne sont pas figées

écrit par Christine Tasin | 7 décembre 2020



Vendredi dernier, une étude américaine a affirmé que la SEULE DATE fixée constitutionnellement pour le processus électoral serait le 20 janvier, le jour où, quoi qu'il arrive, le Président des Etats-Unis doit prêter serment. Même les autres dates, y compris celles du collège électoral du 14 décembre et le décompte des voix du Congrès le 6 janvier seraient des date fixées par la loi fédérale -et non par la Constitution- fixées selon des préoccupations particulières et obsolètes à un moment donné de l'histoire des Etats-Unis, quand il n'y avait ni transport aérien ni informatique.

Cette étude démontre que, eu égard à l'importance de la fraude et à l'intérêt de la nation, les délais et notamment celui de la date du 14 décembre doivent être ignorés dans l'intérêt de la nation. C'est d'ailleurs ce que plaide depuis le début Sidney Powell. Elle a à nouveau réaffirmé vendredi dernier en spécifiant qu'ils peuvent encore déposer des plaintes massives. *"Avec l'affaire de fraude, la date limite du 8 décembre ne s'applique pas"*, a-t-elle [déclaré](#).

“Ce sont des poursuites pour fraude massive qui peuvent annuler les résultats des élections en raison de cette fraude à tout moment”.

Grâce à des enquêtes rigoureuses à l'appui de notre litige, nous démontrons que les autorités étatiques et locales ont effrontément violé les lois électorales dans plusieurs États swing afin de faire avancer un programme politique partisan», a déclaré Phill Kline, directeur du projet Amistad, dans un communiqué. «En conséquence, il est impossible pour ces États de déterminer leurs électeurs présidentiels conformément à la date limite arbitraire fixée par la loi fédérale en 1948, et donc, la seule date limite qui compte est le 20 janvier 2021.»

Source des informations résumées ci-dessus, cet article en anglais. Les citations en italique ci-dessus, traduction google, en sont extraites.

https://www.theepochtimes.com/electoral-college-deadlines-not-set-in-stone-election-integrity-watchdog_3606047.html?utm_source=sharenewsnoe&utm_medium=email&utm_campaign=breaking-2020-12-05-3

Complément : ça bouge dans le Michigan

<https://www.fdesouche.com/2020/12/06/michigan-etats-unis-un-juge-autorise-lequipe-trump-a-faire-auditer-22-machines-dun-comte-resultats-dici-48-heures/>